



## L'ACTUALITE MUNICIPALE

### CEREMONIE DU 8 MAI



Dépôt de gerbe par S. Dumas et G. Mathieu



Dépôt de gerbe par N. Varignier et M. Ferrari

Comme chaque année, la municipalité accompagnée par la fanfare des anciens pompiers et d'une partie de la population commémore la victoire du 8 mai 1945 sur le Nazisme. Un dépôt de gerbes a eu lieu à la stèle des Maquis à Cognaat en souvenir de celles et ceux qui sont entrés en Résistance et qui ont pris les armes pour lutter contre l'envahisseur, aux monuments aux morts d'Aranc et de Résinand, en souvenir des civils fusillés lors de la terrible journée du 7 février 44, des prisonniers et des déportés morts en captivité.

Lors de son discours, le Maire a rappelé que la guerre frappe de nouveau aux portes de l'Europe et que c'est aux Européens de trouver une solution pour l'arrêt de cette guerre.

### TRAVAUX

#### Elagage des haies :

Les haies de la plupart des chemins communaux ont été élaguées par l'entreprise MEYGRET pour un montant de 2 700 €.

#### Pose de la croix de LONGEFAN :



De nouveau, la croix de Longefan domine le village de Rougemont !

Nous tenons à remercier, la famille ZAMPROGNO qui a donné le mélèze, la scierie REYDELLET qui a débité le mélèze, Jean François JULLIARD et François ORAISON qui ont taillé et sculpté le bois, Dominique BESSON et Cyril VARIGNIER qui ont fabriqué un pied en acier afin d'éviter que l'eau pourrisse le bois et qui ont également posé la croix sur le socle en pierre.

Un apéritif de remerciement avec tous les participants et les membres du Conseil Municipal s'est tenu en mairie le mardi 17 mai.

#### Pose du panneau de basket dans la cour de l'école :

Un panneau de basket offert par le Sou des écoles a été posé par l'employé communal avec l'aide de Joel GROBAS dans la cour de l'école d'Aranc.

#### Lors de la commission travaux du 17 mai, le Maire a demandé d'étudier :

- l'accès au cimetière des Pézières.
- L'installation d'escalier dans la continuité de la rue du quart Besson rejoignant la RD 34.
- L'installation des toilettes au local association.
- L'étanchéité de la porte côté sud de la salle polyvalente.



## ENVIRONNEMENT

Les membres de la commission environnement se sont réunis le 12 mai dernier. Il a été proposé :

- 1) **Ramassage d'encombrants** : il n'y aura qu'un seul ramassage cette année, le 17 septembre 2022.
- 2) **Bac de récupération près des cimetières** : Il a été évoqué la possibilité de mettre un bac de récupération afin de permettre la séparation des végétaux et des pots en plastiques.
- 3) **Pose de 2 poubelles** : Le Maire a demandé pour la énième fois de marquer d'une croix à la peinture l'endroit où devront être posées les poubelles achetées depuis 1 an et destinées aux abords de la fruitière et des panneaux d'informations situés devant la mairie.
- 4) **Prairies fleuries** : Il a été demandé la mise en place d'une prairie fleurie dans le parc municipal.
- 5) **Réduction de l'éclairage public** : Suite à la demande de certains élus de réduire l'éclairage public la nuit, le Maire leur a demandé de faire une étude financière afin de connaître le gain éventuel de cette proposition. Une réunion doit avoir lieu avec le SIEA qui gère l'éclairage public le jeudi 2 juin en mairie qui nous présentera les différentes préconisations. La décision finale sera entérinée par un référendum auprès de la population de la commune.

## URBANISME

DP N° 0009 : Mr JULLIARD Jean Baptiste : Construction d'une piscine.

## INFOS PRATIQUES

### Inscriptions pour la rentrée scolaire 2022-2023

#### Qui est concerné ?

Les enfants nés en 2019 et les enfants de 2020. L'enfant ne pourra venir à l'école que s'il a 2 ans révolus.

#### Comment faire ?

- 1) Prendre RDV avec la mairie de votre commune pour faire une préinscription. Vous devez fournir le livret de famille et le carnet de santé pour les vaccins. La mairie vous délivrera alors un certificat d'inscription.
- 2) Prendre RDV avec l'école par téléphone ou mail pour finaliser l'inscription avec le livret de famille, le carnet de santé et le certificat d'inscription.

Tél : 04.74.38.56.06

mail : ce.0010237c@ac-lyon.fr

### Ramassage des sacs jaunes

Les dates de ramassage des sacs jaunes sont consultables sur les panneaux d'affichage dans chaque village.

**Les prochaines collectes auront lieu : les 31 mai / 14 et 28 juin / 12 et 26 juillet / 9 et 23 août**

### Cartons d'emballages :



### Ce qu'il ne faut pas voir dans les bacs à couvercle jaune !

Les cartons d'emballage qui ne sont pas déchiquetés doivent être transportés à la déchetterie de Hauteville.

La société de collecte a refusé à juste titre le ramassage de ce container aux Pézières.

### Nuisances sonores :

Suite à plusieurs réclamations, nous vous rappelons l'article 4 de l'arrêté préfectoral : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

**Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30**

**Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h**

**Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

## VIE DE LA COMMUNE

**Lettres anonymes** : Nous tenons à informer la population que les lettres anonymes reçues en mairie vont directement à la poubelle.

## ETAT CIVIL

### Décès :

Guy DOLEATTO nous a quittés le 8 mai dernier à l'âge de 71 ans.

Le Maire lui a rendu un vibrant hommage lors de ses obsèques en l'église de Saint Rambert en Bugey pour son engagement durant 19 années au sein du Conseil Municipal d'Aranc.

## AGENDA

**24 JUIN** : Fête de la musique, **Polyphonies du Plateau**, salle polyvalente.

**25 JUIN** : Spectacle jonglerie, **commission culture**, 18h00, salle polyvalente.